

# **Collectif de Professionnels et de Patients pour la Refondation de la Santé (le CPPRS)**

## **Taxe lapin : le CPPRS considère le débat sur la santé confisqué par le gouvernement et suggère à la Sécurité sociale de signer une convention avec les seuls médecins généralistes**

**10 avril 2024**

Alors que les professionnels de santé attendent une réforme structurelle de notre système de santé il n'est question que de taxe lapin visant à pénaliser ceux qui n'honorent pas leur rendez comme si les difficultés d'accès aux soins étaient de la faute des patients indécents et non le résultat de politiques associant contrainte budgétaire et gestion commerciale. Force est de constater que Le débat sur la santé tant attendu est confisqué ! Voilà plusieurs années que les professionnels de santé tirent la sonnette d'alarme devant notre système de santé à bout de souffle rappelant la réalité des déserts médicaux, des inégalités d'accès aux soins tant financières que territoriales, des pénuries de médicaments essentiels, de l'absence de politique de prévention limitée elle aussi à des effets d'annonce, des coûts exorbitants des traitements innovants et des frais de gestion du système de santé double de la moyenne des pays de l'OCDE . Le conseil national de la refondation annoncé par le Président en 2022 et les assises de la pédiatrie convoquées en urgence sont tombés dans les oubliettes.

La négociation conventionnelle, puissant outil de structuration de la médecine de ville, est au point mort. Les syndicats de spécialistes libéraux refusent le dialogue et appellent à la grève des soins pour défendre la rentabilité des cliniques commerciales qui font l'objet d'une contrainte budgétaire.

Le CPPRS considère ce blocage comme une occasion pour signer une convention spécifique avec les seuls généralistes car les problématiques des médecins généralistes sont distinctes de celles des spécialistes du fait même de leur rôle de premier recours et de la différence de secteur de conventionnement (convention dans laquelle on devrait intégrer les pédiatres de ville qui sont les médecins de 1er recours d'enfants). Les généralistes sont dans leur très grande majorité en secteur 1 sans dépassement d'honoraires contrairement à une majorité de spécialistes installés en secteur 2 pratiquant des dépassements d'honoraires. Une telle décision serait une avancée structurelle s'il était possible d'obtenir :

- une augmentation de l'acte de consultation des médecins généralistes ;
- la possibilité pour ceux qui le souhaitent de choisir un mode de rémunération à la capitation au moins pour les patients atteints de maladies chroniques ;
- un conventionnement sélectif pour les médecins exerçant en maison de santé pluriprofessionnelle ou en centres de santé afin de favoriser ce mode d'exercice en équipe et de lutter contre les déserts médicaux
- et l'abandon des mesures de dérégulation annoncées par le premier ministre remettant en cause la notion de médecin traitant comme le retour à l'accès direct aux spécialistes. Qui peut croire qu'il sera plus facile de consulter un endocrinologue ou un neurologue qu'un généraliste ?

Avec les spécialistes il faudra négocier une revalorisation des actes réalisés en secteur 1 c'est-à-dire au tarif réglementé et un encadrement des dépassements d'honoraires du secteur 2 dont le montant total s'élève aujourd'hui à 3.5 Mds d'euros. Il convient 1/ de généraliser l'option tarifaire maîtrisée afin que tous les médecins de ce secteur accueillent au moins 20% de leur patientèle au tarif de secteur 1 et 2/ d'imposer un tarif maximum de dépassement sous peine de voir les tarifs des complémentaires santé continuer à augmenter sans fin jusqu'au désengagement des assurés de l'assurance maladie obligatoire. Le risque est réel d'une privatisation rampante de notre système de santé sous l'action combinée de chaînes commerciales internationales et de la fraction des spécialistes réalisant des actes techniques et gagnant plus de 2 fois le revenu des généralistes ou des pédiatres.

Le CPPRS souhaite l'arrêt de la politique de la rustine et des effets d'annonce à coup de milliards programmés sur 10 ans dont la promesse n'engage que ceux qui y croient. Il demande un vrai débat national de démocratie sanitaire impliquant les patients, les usagers et les professionnels pour une refondation du système de santé.

Contact : [lecprsr@gmail.com](mailto:lecprsr@gmail.com)

<http://www.cprsr.fr/>